



HAL
open science

Sauvages ou domestiques, des catégories obsolètes ?

André Micoud

► **To cite this version:**

André Micoud. Sauvages ou domestiques, des catégories obsolètes ?. Sociétés, 2010, 108/2, pp.99-107.
halshs-00566308

HAL Id: halshs-00566308

<https://shs.hal.science/halshs-00566308>

Submitted on 15 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ?

André Micoud ¹

Man gave names to all the animals
In the beginning, in the beginning.
Man gave names to all the animals
In the beginning, long time ago

Bob Dylan.

Les humains, parce qu'ils sont des mammifères relativement doués pour la symbolisation, forgent, pour interpréter et vivre dans les mondes qu'ils habitent, des systèmes de représentation assez complexes, mixtes d'images, de théories et de catégorisations juridiques. Ces systèmes, relativement robustes et qu'on appellera au choix civilisation, culture, idéologie ou ordre symbolique, peuvent être considérés comme des *patrimoines collectifs exo-somatiques* qui formatent en quelque sorte les comportements des communautés d'humains.

Que leur monde vienne à changer, ce qui se peut pour toutes sortes de raisons, il leur sera du coup souvent difficile de s'affranchir des habitudes prises qui non seulement commandent les manières de penser et d'agir, mais qui surtout évitent d'avoir à réfléchir tous les matins. C'est ainsi par exemple, qu'alors que la plupart de nos contemporains sont beaucoup plus familiers du traitement de texte que des techniques de labour, ils continuent à recommander de ne pas mettre la charrue avant les bœufs

1 - Directeur de recherche honoraire, Modys, Saint-Etienne

alors qu'il vaudrait mieux qu'ils disent qu'il faut éviter de faire « coller » (ctrl + c) avant « couper » (ctrl + x).

Je voudrais montrer dans cette postface qu'il en va de même de l'opposition commode qui, depuis des siècles, range les animaux dans deux classes : celle des animaux sauvages chers aux amis de la nature, et celle des animaux domestiques davantage préférés par les amis des animaux. Postface qui n'a pas d'autre prétention que celle de contribuer au débat en suscitant la réflexion sur cette question des catégories ordinaires, ultra simplificatrices et très confortables, par le moyen desquelles nous continuons à penser le monde animal. La méthode, je le reconnais, sera provocatrice, qui consistera à proposer une nouvelle opposition, elle aussi fort simplificatrice. Sauf que, par delà la seule question animale, cette simplification nouvelle me permettra en conclusion d'ouvrir le débat sur la question plus large du rapport à la vie. En effet, peut-être que nos questionnements actuels sur le statut de la gente animale et sur nos façon de nous comporter à son égard, ne sont au fond que le moyen indirect de réfléchir à nouveau frais à la question de la vie et de l'humanité de l'homme.

*

* *

Le statut de l'animal donc, comme en témoigne à son tour ce volume, est l'objet depuis plusieurs décennies déjà d'une intense activité éditoriale. Les philosophes, politologues, sociologues, anthropologues, historiens... sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à cette question ; qui fait se demander à quoi rapporter cet engouement.

J'ai déjà tenté ailleurs de proposer quelques éléments de réponse à cette interrogation². En résumé, et en vertu du principe de l'immanence du moment théorique au moment pratique, principe que je tiens de ma fréquentation assidue de

2 - A. Micoud, « Mais qu'ont-ils donc à tous s'occuper des animaux ? » in *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine*, eds par Stéphane Frioux et Emilie-Anne Pépy, ENS Editions, Lyon, 2009. pp. 177-187.

l'herméneutique ancienne et récente, j'y soutenais que cet intérêt devait être rapporté aux changements pratiques considérables que nos sociétés modernes entretiennent présentement avec la gestion du vivant en général. Changements pratiques qui, faute d'être énoncés pour ce qu'ils sont, restent toujours impensables dans leur profondeur tant qu'ils le sont dans des catégories héritées, mais devenues, à mon sens, obsolètes. La publication récente par Luc Boltanski de son ouvrage sur le statut du fœtus³ m'a finalement convaincu de la pertinence d'une autre contribution que j'avais faite il y a une quinzaine d'années et dans laquelle, à propos de la catégorie des « animaux nuisibles » (expression qui n'était pas encore devenue politiquement incorrecte), j'avais avancé une proposition schématique pour une nouvelle classification⁴. La présente postface n'est donc que la reprise— au sens de Kierkegaard⁵— c'est-à-dire un peu augmentée, de cette précédente publication restée confidentielle (Micoud A., 1995).

Sauvage, versus domestique : les origines d'une opposition.

Un très grand nombre de catégories existent par le moyen desquelles les occidentaux se sont efforcés de penser et de classer le monde animal. On peut retenir d'abord celles qui, prioritairement, distinguent les animaux selon leurs milieux de vie, terrestre (en surface ou souterrain...), aquatique (marin, d'eau douce ou saumâtre, benthique ou pélagique), aérien... etc., qui donnera aussi les ainsi nommés amphibiens et autres catégories frontières. Les naturalistes et systématiciens ont, bien entendu, redoublé d'efforts pour tenter de trouver la catégorisation la plus totalisante et discriminante à la fois : de ceux qui ont des plumes, des poils ou des écailles, de ceux qui pondent des œufs et de ceux qui allaitent leurs petits, de ceux qui courent, qui rampent, qui nagent ou qui volent... En vain, semble-t-il, tant la nature est prodigue. C'est qu'il faut encore compter avec la faune microbienne qui habite nos intestins, avec les êtres parasites, les bactéries et autres virus au statut incertain. Bref, les sortes d'êtres animés sont tellement légion qu'ils découragent toute tentative d'ordonnement logique.

3 - L. Boltanski, *La Condition foetale. Une sociologie de l'avortement et de l'engendrement*, Gallimard, « Essai », 2004.

4 - Que Jérôme Michalon soit ici remercié de m'avoir fait connaître cet ouvrage capital.

5 - S. Kierkegaard, *La reprise*, trad. fr. et présentation par Viallaneix N., Paris, GF Flammarion, 1990.

Toute différente est l'opposition entre les deux grandes classes canoniques qui séparent les animaux sauvages des animaux domestiques. Non pas biologique ni écologique, cette classification est bien plutôt anthropologique (ou socio-juridique), qui nous autorise donc à l'interpréter.

Comme on le sait, les animaux sauvages de nos contrées sont ceux qui sont et/ou qui viennent de la forêt, c'est-à-dire, dans les sociétés rurales d'autrefois, qui ne respectent pas les efforts que déploient les humains pour ordonner un tant soit peu la nature à leur profit. Faisant irruption depuis la sylvie qui leur sert de repère, ils viennent de façon toujours intempestive et imprévisible, détruire nuitamment les cultures de *l'ager*, dévorer cruellement les bêtes de la basse-cour, voire, en des temps reculés, attaquer les faibles femmes et les petits enfants. Pour cette raison, nos ancêtres paysans ont toujours réclamé le droit de chasser (au sens de « repousser ») cela qui venait mettre en péril leur travail.

A l'inverse, on a nommé domestiques ceux des animaux que les hommes ont réussi à apprivoiser à leur profit jusqu'à les admettre dans leur maisonnée. Parce qu'ils subvenaient à leurs besoins alimentaires, qu'ils leur apportaient les soins nécessaires, qu'ils s'occupaient de leur reproduction, les éleveurs de toutes sortes d'espèces (depuis les nobles chevaux jusqu'aux modestes volailles en passant par les bovins, les ovins, les porcins, les caprins...) ont même souvent donné des noms personnels aux animaux qu'ils laissaient vivre à leurs côtés.

On l'aura remarqué, les rapides descriptions qui précèdent sont rédigées à l'imparfait. Non pas parce que les réalités qu'elles évoquent auraient complètement disparues mais parce que, pour le moins, elles sont devenues très largement résiduelles. Pour le dire autrement, je suis enclin à penser que cette distinction, en dépit de sa très forte prégnance culturelle au demeurant fort riche, est devenue progressivement d'une utilité pratique quasi nulle. Les deux ensembles qu'elle désigne en les opposant le long d'un axe allant du plus naturel (au sens d'inchoatif, d'échappant à toute maîtrise

comme l'indique le mot *wild* des anglo-saxons) au plus culturel puisque identifié au foyer, à la *domus* latine, ces deux ensembles, osons-le dire, sont potentiellement des ensembles vides.

Du côté des animaux sauvage d'abord, on voudra bien admettre que, dans les pays développés qui nous occupent ici (ceux-là où fut inventé ce clivage), les spécimens encore existant ne forment plus que des populations résiduelles. Certes, dira-t-on, les cervidés sont encore en nombre suffisant pour embêter les forestiers, et les sangliers pour faire des dégâts aux cultures. Dans les montagnes évoluent également ici des hardes de chamois, de bouquetins ou d'izards quand, dans les prairies d'alpage les colonies de marmottes sont de moins en moins farouches. Des castors ne sont-ils pas de plus en plus visibles le long des cours d'eau ? Et puis surtout, les loups ne sont-ils pas de retour ? Et aussi les aigles ? Sauf que, à être surveillés, comptabilisés, gérés, régulés, prélevés... comme ils le sont tous aujourd'hui, peut-on encore attribuer à tous ces animaux « évoluant à l'état de liberté naturelle »⁶ ce qualificatif de « sauvage » auquel sont normalement associées les notions de danger, de comportement sans règle, d'ignorance de toutes les usages ? Dans un article éponyme, j'avais proposé d'appeler tous ces animaux objets d'un suivi attentif par toutes sortes de spécialistes, des « animaux sauvages naturalisés vivants.⁷ »

A l'extrémité « sauvage » de l'axe sauvage / domestique, et à la place de ce qualificatif unique, je propose donc de substituer les trois dénominations suivantes.

1 –le *gibier* désignerait l'ensemble des espèces animales « évoluant à l'état de liberté naturelle » que des titulaires d'un permis ad hoc seront autorisés à gérer et à prélever selon des règles cynégétiques strictes.

2- Comme déjà évoqué, on appellera *animaux sauvages naturalisés vivants*, l'ensemble des espèces disposant d'un statut de protection affirmé faisant que seuls les

6 - Au motif que le terme de « sauvage » connotait une idée de danger, cette expression figure dans une proposition de loi de M. R. Nungesser, (n° 503) du 21 décembre 1988 visant à le remplacer dans tous les articles du Code Rural désignant ces animaux.

7 - A. Micoud, "Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage "naturalisé vivant" ?" in *Natures, Sciences, Sociétés*, Vol. 1, n° 3, 1993, Dunod, Paris, pp. 202-210.

agents formés à l'éco-zootecnie et assermentés seront autorisés à effectuer les opérations pouvant les concerner (translocation, repeuplement, suivi, radio-guidage, soins vétérinaires, nourrissage, voire tirs sélectifs...)

3 – Enfin, je propose d'appeler *animaux emmerdants* (ou plus poliment *animaux à problème*), qui se substituerait à l'ancienne catégorie par trop essentialiste de « nuisible », à la fois les individus appartenant aux catégories ci-dessus mais qui, occasionnellement ou régulièrement, n'en respecteraient pas les règles (gibier devenant proliférant, animaux sauvages protégés échappant aux canons de comportement du « bon sauvage »...) et aussi les autres bestioles que l'on serait libre de réguler voire d'éradiquer (rats, souris, blattes, termites...)

En résumé, dans la vision contemporaine d'une nature édénique et irénique, seuls les animaux de la 3^{ème} catégorie méritent le qualificatif de sauvage, en ce qu'ils viennent précisément en perturber le bel ordonnancement.

Sur cet axe sauvage/domestique qui nous vient de la société rurale – où donc il ne fallait pas mettre la charrue avant les bœufs - portons-nous maintenant du côté domestique. Que reste-t-il des veaux, vaches, cochons, couvées... ? Le « contrat domestique » avec la gente animal s'est globalement éteint depuis déjà plusieurs décennies⁸. Là aussi, il est possible de proposer qu'à cette catégorie unique et globalisante, soit en train de succéder plusieurs avatars. D'un côté les chats et les chiens ont majoritairement émigré vers les villes où ils sont devenus *animaux de compagnie* ou, au choix, *animaux familiers*. Comme on le voit pour ces deux espèces, la proximité avec les humains demeure jusque dans ces appellations génériques. D'autres, tels les chevaux, les ânes, certaines races de chiens... sont plutôt devenus ce qu'on pourrait appeler des *animaux de loisir*. Ce qui n'est pas le cas pour toutes les autres espèces également domestiques qu'ils pouvaient côtoyer dans la cour de la ferme (veaux, vaches, cochons...) et qui, quant à eux, sont dans leur grande majorité devenus invisibles à nos yeux. Elevés industriellement dans des « ateliers de production » (aviaires, porcins...) ces animaux ne peuvent absolument plus répondre

8 - C. Larrère et R. Larrère, « Le contrat domestique », *Le courrier de l'environnement*, n° 30, 1997. pp. 5-19.

au qualificatif de domestique, en ce que cette qualité exige au minimum qu'ils soient reconnus chacun dans leur singularité d'individu⁹. Certes, on pourra dire que je force le trait. Les vaches que l'on voit encore dans les prés du Bourbonnais, les troupeaux de chèvres qui continuent à brouter sur les pentes des monts d'Ardèche et les moutons qui paissent sur les Causses ne sont-ils pas encore des animaux domestiques ? Oui, sans doute. A moins que, derrière ces apparences bucoliques ne se cachent d'autres réalités bien moins amènes. J'en ai moi-même décrit quelques aspects à propos des vaches laitières qui montrent ce que tout leur cycle vital doit à l'existence d'un « milieu associé » socio-technique extrêmement artificialisé¹⁰.

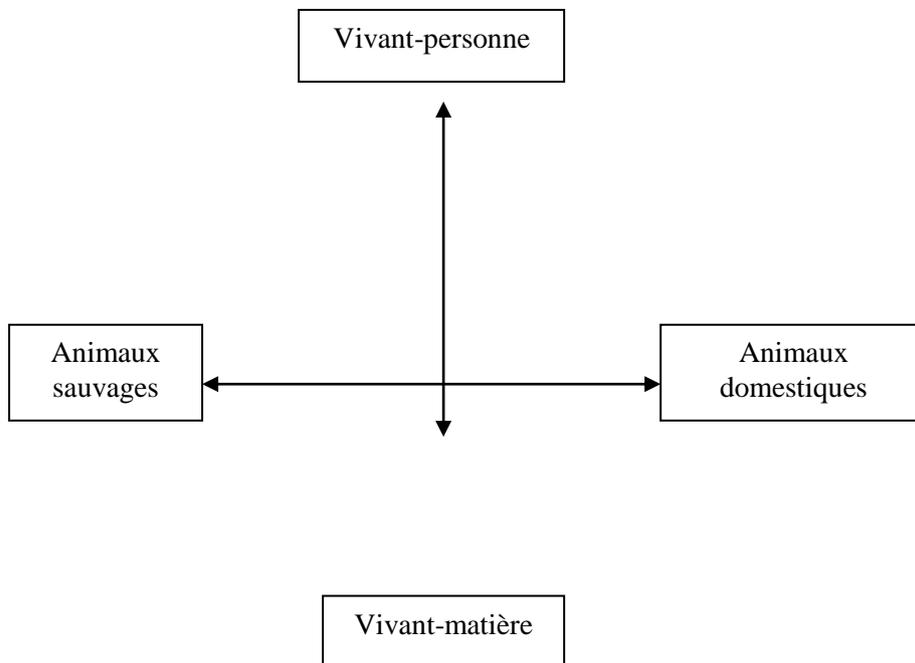
Une catégorisation alternative ; le vivant-matière et le vivant-personne ?

Suite à ces difficultés et autres apories, il est temps maintenant que j'avance la proposition alternative promise. Toutefois, comme j'en ai déjà prévenu le lecteur, cet autre classement ne sera pas plus satisfaisant que le premier. Il ne permettra pas, lui non plus, de répartir sans reste la totalité des animaux de la création. Il a toutefois à mes yeux au moins deux atouts. Le premier tient au fait qu'il me semble être plus proche de ce qu'est notre expérience actuelle qui rend bien difficile de décider ce qui est sauvage et ce qui est domestique. Le second plus inattendu sans doute, est qu'il peut permettre d'inclure les mammifères que nous sommes, premier pas vers ces prolongements que j'annonçais pour renouveler la réflexion sur l'humanité de l'homme. Mais, plus fondamentalement, et comme l'aura compris, cette catégorisation alternative, davantage qu'à des fins directement pratiques, est bien plutôt faite pour donner à penser.

9 - E. Landais et J. Bonnemaire, « La Zootechnie, art ou science ? » *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°27, 1996. pp. 23-44.

10 - A. Micoud, « Ces bonnes vaches aux yeux si doux », in *Communication*, « Bienfaisante nature », n° 74, mars 2003. pp. 217-237

Imaginons donc que si le premier axe opposant les animaux sauvages d'un côté aux animaux domestiques de l'autre était un axe horizontal, le nouvel axe vivant-matière / vivant-personne le coupe verticalement.

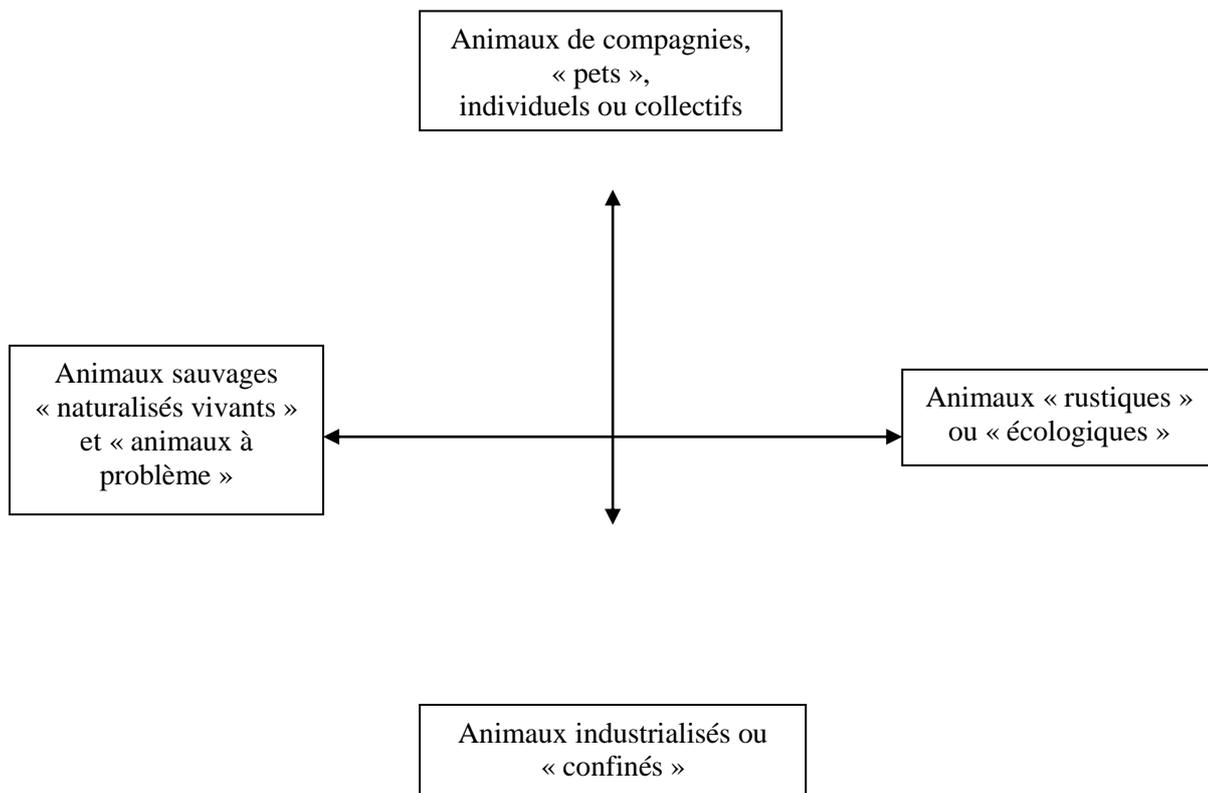


On aura en bas, naturellement, le pôle vivant-matière et en haut le pôle symétrique du vivant-personne. Au lieu donc que le premier axe renvoyait de fait à l'espace de vie des dits animaux – un espace rural encore une fois et plus précisément dans sa version moyenâgeuse (du petit chaperon rouge et du petit poucet) – la polarité qui structure ce nouvel axe vertical est afférente aux types de pratiques dont les animaux font l'objet de la part de ceux qui ont affaire à eux. Du côté du vivant-matière, en bas, il ne sera question que d'organismes, d'individus massifiés, de désingularisation absolue, et peut-être, en somme, de masse de chairs vivantes. Ce vivant-matière, précisons-le tout de suite, sera la plupart du temps invisible à nos yeux, confiné qu'il est dans des batteries d'élevage, des ateliers de production, des nurseries, des laboratoires de recherche... Au contraire, du côté du vivant-personne, les êtres animaux seront toujours individués, ils seront dotés d'une identité distinctive, objets d'investissements affectifs et d'attentions gratuites. Ce sont eux aussi que la publicité montrera à loisir,

qui accompagneront nos contemporains en tout lieux, qui auront leurs magasins spécialisés, leurs salons de beauté, leurs thérapeutes...

Bien entendu, parce que les choses évoluent lentement et que tout ne se transforme pas d'un coup d'un seul, ni tous les animaux sauvages, ni tous les animaux domestiques ne vont pas disparaître. Ce qui fait qu'une nouvelle répartition pourrait être la suivante :

Horizontalement, restent les animaux évoluant dans la campagne « à l'état de liberté (plus ou moins) naturelle », et, verticalement, les animaux dont le « milieu associé¹¹ » est pratiquement complètement artificiel.



On pourra bien sûr jouer à essayer de placer toutes les situations concrètes concernant les animaux d'aujourd'hui dans ce schéma. Le chien de berger, hier rangé du côté de

11 - G. Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier, coll. Res, L'invention philosophique, Paris, 1989.

l'animal domestique, sera sans doute remplacé aujourd'hui par le chien d'aveugle et il aura migré du côté de l' « animal de compagnie ». Il en sera de même pour tous les animaux mobilisés pour servir de support aux diverses interventions à visée thérapeutique¹². Les animaux de laboratoire qui n'avaient pas leur place dans l'ancien schéma, seront sans doute heureux, de leur côté, d'apprendre que leur existence est maintenant prise en compte dans la catégorie « animaux confinés ». Les ruminants utilisés aujourd'hui soit comme tondeuse écologique pour l'entretien des réserves naturelles, soit pour fournir des produits laitiers garantis sans emploi d'ensilage, outre le fait qu'ils continueront à égayer les paysages campagnards, y gagneront une considération plus estimable que celle d'être de pauvres « animaux de rente »...etc. Sans compter le fait qu'un même animal pourra occuper plusieurs positions au cours de son existence ; ainsi par exemple du chien de laboratoire qui, récupéré par la SPA pourra être adopté par une famille comme animal de compagnie

Conclusion : et les humains alors ?

Là encore chose promise, chose due. Certes, s'il y a eu un temps où existaient des hommes sauvages et des hommes civilisés, heureusement pour nous tous, il est maintenant révolu. Alors à quoi peut bien servir à penser ce pauvre petit schéma ? Y aurait-il maintenant des hommes pouvant relever du vivant-matière et d'autres du vivant-personne ? Aldous Huxley, petit fils du « bouledogue de Darwin », aurait-il été à ce point visionnaire avec son « Meilleur des mondes » ? Plus près de nous un Michel Foucault aurait-il voulu suggérer de telles perspectives avec sa notion de « biopouvoir » qui, plutôt que de gouverner des peuples, amènerait à gérer des populations ? Les travaux de Giorgio Agamben aussi, ne manquent pas d'être éclairants dans le prolongement explicite de cette ouverture foucauldienne¹³. Après que le nazisme et tant d'autres totalitarismes et terrorismes soient passés par là, qui ont pu transformer tant de corps humains en plaies ouvertes, l'heure n'est peut-être plus à la

12 - Voir l'article de Jérôme Michalon dans ce numéro.

13 - G. Agamben Giorgio, *Homo sacer I. Le pouvoir souverain et la vie nue*, traduit par Marilène Raiola, Paris, Le Seuil, 1997.

plaisanterie. Ni nous plus à la rigolade, quand des « prolife » américains vont jusqu'à tuer des médecins et des soignants pratiquant l'avortement. Sans grandiloquence mais sans fermer les yeux non plus, relisons plutôt les enseignements du livre déjà cité de Luc Boltanski qui, littéralement rend enfin possible de parler du fœtus quand considéré comme excroissance tumorale, il sera un exemplaire de vivant-matière, au lieu que, même encore embryon, il pourra déjà être un vivant-personne s'il a été nommé et adopté symboliquement.